

CONSEIL DE L'EUROPE  
COUNCIL OF EUROPE

*Strasbourg*

CPL (9) 16

CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES POUVOIRS LOCAUX  
EUROPEAN CONFERENCE OF LOCAL AUTHORITIES

CONFERENCE EUROPEENNE DES POUVOIRS LOCAUX

NEUVIEME SESSION PLENIERE

25 - 29 SEPTEMBRE 1972

---

DISCOURS

de M. Sicco MANSHOLT

Président de la Commission des Communautés Européennes

---

M. CHRISTAKI DE GERMAIN, (~~Président~~), représentant de la Commission des Communautés européennes - Monsieur le Président, Excellence, Mesdames, Messieurs, Le Président de la Commission des Communautés européennes, M. Sicco Mansholt, qui est, en effet, actuellement retenu à Bruxelles par une réunion du Conseil des Ministres de la Communauté, m'a chargé de vous présenter en son nom la communication que je vais avoir l'honneur de vous lire.

"C'est avec un vif plaisir que j'ai reçu l'invitation de prendre part à la 9ème session plénière de la Conférence européenne des Pouvoirs Locaux qui a toujours tenu à montrer son intérêt pour la Communauté, puisqu'il est de tradition qu'elle invite le Président de la Commission à présenter à votre Assemblée un exposé sur les faits les plus marquants de la vie de notre Communauté.

Il m'aurait été d'autant plus agréable de pouvoir m'entretenir avec vous, de vive voix, que votre Conférence est une occasion privilégiée d'avoir un contact direct avec les responsables de l'organisation de la société aux plans régional et local, à un moment où l'Europe qui se construit se rend chaque jour mieux compte de ce que cette entreprise ressemblerait à un arbre dépourvu de racines si elle était privée de l'adhésion et du ferme soutien des régions et de leurs habitants.

Dans l'impossibilité où je suis d'être parmi vous, aujourd'hui, je tiens néanmoins à vous faire part de quelques réflexions que m'inspirent mes fonctions, aussi bien passées de Vice-Président de la Commission chargé des problèmes agricoles, que présentes, de Président de la Commission. Mon intention n'est pas de vous présenter un bilan des dernières réalisations communautaires ; elle est plutôt d'attirer votre attention sur quelques idées que j'aimerais livrer à votre réflexion.

Monsieur le Président, nous nous disons volontiers de "bons européens", mais qu'est-ce que cela signifie pour chacun de nous et, plus particulièrement, pour chacun de ceux qui font partie de ces pays qui veulent être les membres d'une même grande Communauté européenne.

Je pose la question et je vais tenter d'y répondre. En ce qui me concerne, je pense que se sentir européen, dans cette acception, dans ce cadre, ce n'est pas simplement se dire : je suis en faveur du Marché commun. Non ! Mais c'est peut-être, tout d'abord, prendre conscience de ce qu'il est bon d'appartenir à l'un des pays de la Communauté au moment où ils font un effort passionné pour unir leurs destinées dans un ensemble distinct. Je crois que c'est encore être heureux à la pensée que nous luttons pour l'aménagement d'un espace, non pas seulement économique, ainsi qu'on le qualifie trop souvent, mais aussi politique, culturel, spirituel, en train de s'organiser pour le mieux vivre de tous et de chacun.

Car il ne s'agit pas uniquement de dimensions et de nombre, mais d'ouverture d'esprit, d'un regard neuf jeté sur le monde, sur les hommes et sur ce qu'ils font et de se dire : avec tout cela, ce que nous sommes et ce que nous avons, nous pouvons, tous ensemble, faire mieux, et même, beaucoup mieux.

Pour nos pays, nos régions, nos citoyens, se sentir européen, c'est, me semble-t-il, être convaincu de l'intérêt qu'il y a à ce que, par l'adoption de règles et d'institutions communes, puissent se développer dans la solidarité, la diversité et la liberté, dans la justice sociale progressante - mais aussi dans l'unité nécessaire à l'émergence d'une personnalité - toutes les valeurs et tous les moyens élaborés par des siècles de travail et d'épreuves ; j'oserais dire : vécus en commun au sein d'une même grande famille turbulente.

Mais être européen dans cette acception, cela signifie aussi, naturellement, faire en sorte que cela arrive, c'est-à-dire participer de toutes nos forces, dans les responsabilités qui sont les nôtres, à la réalisation de cette Communauté de civilisation qui doit exister dans les esprits, en espérance et en volonté si l'on veut qu'elle se manifeste dans les faits.

Ainsi donc, l'idée qui m'apparaît la plus importante est-elle celle de la recherche de l'identité ou de la personnalité de la Communauté ; cette idée est intimement liée à celle de la participation à la base, ainsi que de la part de tous les pouvoirs constitués. Voilà comment se trouvent concernés les pouvoirs constitués, et cela pourquoi

Il me paraît personnellement si important que chacun soit associé directement à la gestion des affaires communautaires de la manière la plus démocratique possible, c'est-à-dire par l'existence d'un Parlement européen doté de vrais pouvoirs et élu au suffrage direct. Les électeurs voteraient alors pour des programmes européens, non pas conventionnels, mais bien définis, et pour les hommes engagés qui les présenteraient.

Nous n'y sommes pas encore ; mais si nous persévérons, nous y arriverons.

Pratiquement, comment se dessine peu à peu la personnalité de la Communauté ?

Après l'effort, spectaculaire certes, mais qui n'était qu'un point de départ, qu'a constitué la réalisation du contour, de la silhouette de la Communauté, je veux dire la mise en place d'un tarif extérieur commun, le progrès dans l'affirmation de la personnalité communautaire se mesure par l'adoption de politiques communes qui, chacune, couvre un domaine d'activité particulier : agriculture, commerce extérieur, monnaie, transports, affaires industrielles et scientifiques ; demain, environnement et politique régionale. Ces domaines et ces politiques sont en fait étroitement reliés les uns aux autres et leur interdépendance ne cesse d'apparaître au fur et à mesure qu'on travaille plus en profondeur. Comment, par exemple, maintenir les progrès et les orientations de la préférence communautaire en matière d'agriculture, et suivre un plan cohérent d'amélioration et de modernisation des structures dans un climat d'incertitude quant à la valeur des monnaies ?

Certaines de ces politiques sont déjà amorcées ; mais d'autres ne sont qu'en cours de préparation et toutes ne progressent pas du même pas. Des résistances nationales, voire régionales, locales, ou quelquefois, provenant de telle ou telle branche de l'économie, se manifestent plus ou moins vivement. Elles pèsent alors sur les mécanismes communautaires déjà en train de fonctionner.

Notons qu'en même temps que la personnalité de la Communauté s'affirme à l'intérieur, elle doit trouver sa place en tant que telle dans le jeu de l'interdépendance internationale. Les rapports que la Communauté entretient avec les pays tiers, soit directement, soit au travers des organisations internationales, contribuent eux-mêmes à la formation de sa personnalité. Un des traits caractéristiques de la personnalité de la Communauté est, par exemple, qu'elle constitue le plus grand partenaire mondial en matière d'échanges commerciaux. Elle se caractérise également par sa politique agricole commune et la préférence communautaire qui en découle. On pourrait trouver bien d'autres traits. Sa personnalité de plus en plus affirmée donne à la Communauté une influence et par conséquent une responsabilité proportionnelle dans les affaires mondiales. Je voudrais mentionner à ce sujet l'importance des grandes négociations commerciales qui vont avoir lieu l'année prochaine et auxquelles participera pour la première fois la Communauté élargie.

Je ne commenterai pas ici, me permettant cependant de le rappeler à votre attention, l'événement historique considérable que constitue l'adhésion de nouveaux Etats européens, preuve éclatante de la réussite et de la vitalité de la Communauté. Mais il est évident que la personnalité de la Communauté, préservée par la détermination des nouveaux Etats membres de souscrire aux engagements antérieurs et d'adopter les finalités des Traités, se trouvera enrichie par d'incalculables apports.

Et maintenant, Monsieur le Président, cette Communauté qui est en train de se faire ne doit pas oublier les hommes. Et quand je dis les hommes, je veux dire, bien sûr, les hommes, les femmes et les enfants ; elle devra s'attaquer aux déséquilibres et aux injustices affectant aussi bien les régions que les populations. Les tensions, si l'on ne s'efforce de les supprimer ou si l'on ne parvient pas au moins à les réduire, engendrent le malaise, la révolte et parfois la violence, nous ne le constatons que trop. Si elles devaient rencontrer une incapacité d'imaginer ou de réaliser les choix, les transformations nécessaires de notre société, elles acculeraient au désespoir une jeunesse appelée à prendre des responsabilités dans un contexte qui ne répond plus à ses aspirations profondes. Cette jeunesse, au surplus, est souvent mal préparée à l'exercice des fonctions nécessitées par les techniques nouvelles. Cela revient à dire, incidemment, que l'éducation, la formation professionnelle, et bien entendu, la formation des formateurs, ne sauraient se développer en échappant tout à fait à la réalité communautaire.

Ainsi, à travers le travail quotidien, multiple, difficile certainement, que la réalisation des objectifs des Traités de Rome impose aux institutions de la Communauté, faut-il veiller attentivement à ce qu'on ne s'habitue pas aux distorsions évidentes et surtout à ce qu'il n'en soit pas créé de nouvelles dans toutes les branches où pourrait encore se manifester la tendance aux actions disparates. Cela est particulièrement important pour les domaines et pour les problèmes nouveaux nés le plus souvent du développement un peu anarchique des techniques, et qui exigent un effort créateur pour faire face aux situations alarmantes tout à coup constatées. L'exemple le plus frappant à ce sujet est celui de la préservation de l'environnement, ce qui veut dire, sans euphémisme, de la préservation de la santé et de la vie des hommes contre une pollution omniprésente.

Pour l'ensemble des problèmes de cette nature, d'une part les priorités communautaires ne devraient pas être éclipsées par l'actualité des problèmes de politique intérieure au plan national ou local et, d'autre part, en attendant que les politiques communes nécessaires puissent être mises en oeuvre, il importe que les Etats membres, conseillés par les institutions communautaires, elles-mêmes suffisamment informées de ce qui se passe sur place et en fait, coordonnent et harmonisent de plus en plus leurs actions. C'est un domaine de ses responsabilités dans lequel, croyez-moi, la Commission exerce une vigilance presque harcelante vis-à-vis du Conseil de Ministres et des Etats membres.

Cela dit, en raison de sa complexité et des tensions auxquelles il est soumis, le processus de développement de la Communauté peut avoir tendance à s'essouffler. C'est ce danger d'une Europe somnolente et routinière, d'une Europe qui se contente, satisfaite de ce qu'elle est sans chercher à se dépasser, qu'il s'agit d'éviter. De temps en temps, heureusement, une impulsion nouvelle est donnée à la vie de la Communauté par des relances, des événements tels qu'une grande négociation, une échéance vitale du calendrier communautaire, l'heureux dénouement d'un affrontement d'intérêts sur un problème particulièrement sensible, comme a été l'issue positive des marathons agricoles, ou encore comme la tenue d'une conférence au Sommet, telle que celle de La Haye. Ces événements ne captivent pas seulement l'attention des Européens, ils sont en général à l'origine d'une nouvelle marche en avant de la Communauté. Espérons donc que la Communauté trouvera dans la Sommet du 19 octobre 1972 les moyens de s'approfondir dans son élargissement.

J'ajouterai que le renforcement de la Communauté et de la crédibilité de son avenir me paraissent hautement souhaitables pour notre Europe à tous, avant la grande Conférence Internationale que sera la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe. La Commission a longuement réfléchi, plus particulièrement aux implications économiques de cette Conférence et elle s'efforcera, avec les moyens qui lui seront donnés, de faire connaître et de défendre ses idées.

Une telle Communauté, si elle se montre capable de surmonter ses intérêts contradictoires, de parvenir à une forme de développement économique équilibré et à plus de justice sociale, dans le respect des engagements internationaux, ne manquera pas d'avoir un grand rayonnement et d'être un facteur important de paix. Elle pourrait être pour les plus déshérités de ce monde un signe d'espérance en raison de son aide fraternelle, et de par l'exemple qu'elle leur apporterait.

Je terminerai ces quelques réflexions par deux considérations qui touchent de plus près aux intérêts immédiats de cette Conférence. La première, est qu'au moment où ce message vous est lu, le Conseil de Ministre des Communautés européennes est appelé à examiner les propositions dont la Commission a saisi, par l'amorce d'une véritable politique régionale qui devrait prendre forme et être mise en oeuvre dans le cadre de la seconde étape de l'Union Economique et Monétaire. Je ne puis vous dire ce qui ressortira de cet examen, mais on devrait pouvoir s'attendre à ce que la création d'un Fonds de développement régional soit définitivement assurée. D'autre part, des progrès pourraient être acquis dans le sens d'une prise en considération des propositions de la Commission en vue de mener des actions sur les plans structurel et régional dans le cadre d'une politique communautaire disposant de moyens appropriés. Je n'entrerai pas ici dans les détails de ces propositions, mais j'ai demandé à un haut fonctionnaire de la Commission de se tenir prêt à faire une communication à ce sujet devant votre Commission générale, si elle en exprime le désir, et je pense qu'il pourra lui donner les dernières informations sur l'état de cette question qui est une de celles qui intéressent le plus directement l'ensemble des élus locaux.

./.

C'est, pour finir, à la responsabilité dans la création de l'Europe des détenteurs des Pouvoirs Locaux assemblés pour cette 9e session plénière de leur Conférence que je me permets d'en appeler du fond de mes convictions européennes. Vous qui êtes près des hommes, là où ils vivent, dans les campagnes et dans les villes, et près de leurs problèmes de tous les jours qui se posent à eux dans l'environnement de leur vie, l'Europe ne se fera pas sans votre active et constante participation.

Déjà, pour amener les esprits à se pénétrer toujours davantage de la réalité européenne, vous avez fait beaucoup et, par exemple, les jumelages entre communes que l'on voit se multiplier avec succès ont des effets en profondeur dont seule l'Histoire pourra mesurer l'importance. Ce rapprochement des peuples s'assortit dans notre société d'une certaine redistribution des pouvoirs selon un double mouvement, en sens opposé, qui n'est contradictoire qu'en apparence. Le mouvement s'exerce d'une part, entre les Etats et les groupements d'Etats ; d'autre part, entre l'Etat et la commune ou la région.

Les impératifs de la science, de la technique et de l'économie imposent de plus en plus - c'est ce que nous voyons dans la Communauté - le transfert par l'Etat de pouvoirs limités mais réels à des institutions groupant plusieurs Etats. Le plus souvent, en consentant ces transferts, l'Etat se dessaisit de pouvoirs qu'il n'était plus à même d'exercer efficacement en raison, par exemple, des dimensions transnationales des problèmes. Mais il retrouve ces pouvoirs, sous une forme indivise, au niveau des institutions communautaires. L'autre mouvement s'exerce en faveur des pouvoirs régionaux et locaux ; il s'inspire non seulement d'un souci d'efficacité économique, mais encore de considérations humaines.

Le citoyen n'aime guère dépendre d'un pouvoir anonyme et il a un peu de méfiance à l'égard des décisions prises loin de ses activités de tous les jours. Mais le Maire, ou l'élus local, que l'on connaît, que l'on peut voir tous les jours dans la rue, que l'on peut rencontrer sans difficultés à la mairie ou chez lui, reste en Europe l'homme politique le moins contesté et souvent même, le plus respecté.

Eh bien, il me semble qu'entre ces deux pouvoirs que la société moderne renforce : celui qui est regroupé par exemple dans les institutions communautaires et à qui appartient la détermination des grands objectifs, et celui qui s'affermi à la base pour appliquer avec toute l'opportunité et toute

./.

l'efficacité désirables les réalisations sur place, compte tenu des besoins concrets des hommes, un courant de compréhension et de sympathie mutuels devrait sans cesse se renforcer.

C'est pourquoi je pense que nous devons tous nous féliciter d'une journée comme celle-ci qui m'a permis de vous apporter, dès l'ouverture de la Conférence, le salut de la Commission et le regard porté par son Président sur son action et sur son avenir. Monsieur le Président, je souhaite de tout mon coeur le meilleur succès à vos travaux.